

## Quoi faire à Magog pendant la relâche scolaire?

**Magog, le 24 février 2022** – À quelques jours de la relâche scolaire, la Ville de Magog invite les citoyens à profiter des activités offertes gratuitement aux familles qui souhaitent profiter pleinement des vacances printanières.

### **BIBLIOTHEQUE MEMPHRE MAGOG**

#### **Samedi 26 février | 10 h à 11 h 30**

- Biblio-jeux : activité en compagnie d'une orthophoniste qui fournit des stratégies de stimulation à appliquer durant le jeu choisi.
- Pour les jeunes de 12 ans et moins

#### **Samedi 5 mars | 10 h 30 à 11 h 30**

- Heure du conte et activité de bricolage.
- Pour les enfants de 3 à 5 ans

#### **Dimanche 6 mars | 10 h 30 à 11 h 30**

- Je joue : activité pour découvrir ou redécouvrir des jeux accessibles pour toute la famille.
- Pour les jeunes de 5 à 11 ans

Pour connaître l'ensemble des activités jeunesse offertes à la Bibliothèque Memphremagog, consultez le [www.ville.magog.qc.ca/bibliotheque](http://www.ville.magog.qc.ca/bibliotheque).

### **CULTURE**

#### **Expositions au Centre d'arts visuels de Magog**

Mercredi au dimanche  
12 h 30 à 17 h

Le Musée international d'art naïf de Magog invite la population à admirer son exposition permanente ainsi que son exposition temporaire « Tant de choses à raconter » composée d'œuvres naïves qui rassemblent, dans une même image, une quantité de petites scènes distinctes liées à un thème unique.

L'exposition « *Émotion* » présentée par Art'M saura également charmer.

[ville.magog.qc.ca/culture](http://ville.magog.qc.ca/culture)



## **Expositions à la Maison Merry**

Mercredi au dimanche  
10 h à 17 h

La Maison Merry, lieu de mémoire citoyen de Magog, invite les visiteurs à découvrir son exposition permanente « La Maison Merry : toute une histoire » ainsi que son exposition temporaire « Ndakina. Les Abénakis dans les Cantons-de-l'Est ».

Les familles sont invitées à profiter de leur visite pour découvrir le métier fascinant d'archéologue ou partir à la recherche du mot mystère dans l'exposition « La Maison Merry : toute une histoire! ». Des activités qui plairont à toute la famille!

[maisonmerry.ca](http://maisonmerry.ca)

## **SPORTS ET PLEIN AIR**

### **Patinage libre à l'aréna**

- Lundi 28 février (3 plages horaires)
- Mardi 1<sup>er</sup> mars (3 plages horaires)
- Mercredi 2 mars (3 plages horaires)
- Jeudi 3 mars (4 plages horaires)
- Vendredi 4 mars (4 plages horaires)

Les citoyens peuvent dès maintenant réserver une plage horaire pour prendre part à une activité de patinage libre. Les réservations sont obligatoires et sont disponibles en ligne sur le [site Internet de la Ville de Magog](http://site Internet de la Ville de Magog). Elles doivent être faites au plus tard à 19 h, la veille de l'activité.

### **Sentier glacé**

Le sentier glacé est ouvert tous les jours de 8 h à 21 h 45, si les conditions le permettent. L'éclairage de soirée accentue l'ambiance chaleureuse et magique du lieu. Une activité gratuite qui plaira à toute la famille!



### **Patinoires extérieures**

- Patinoire de la pointe Merry : tous les jours de la semaine de relâche de 8 h à 21 h 45;
- Patinoires dans les parcs des Hautes-Sources, Maurice-Thérroux, Princess Elizabeth, d'Omerville, des Patriotes et du Ruisseau : tous les jours de la semaine de relâche de 11 h à 21 h;
- Patinoire de l'école secondaire de la Ruche : tous les jours de la semaine de relâche de 11 h à 21 h.

### **Aire de glisse**

L'aire de glisse surveillée et éclairée en soirée est située à la rampe de mise à l'eau sur la rue de Hatley. Elle est ouverte tous les jours de la semaine de relâche de 9 h à 18 h.

L'ouverture du sentier glacé, des patinoires extérieures et de l'aire de glisse varie en fonction des conditions météorologiques. Avant de se déplacer, la population est invitée à consulter le site Internet de la Ville pour connaître les heures d'ouverture et les conditions de glisse au [ville.magog.qc.ca/info-conditions](http://ville.magog.qc.ca/info-conditions).

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

